



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS  
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

### **Réseau des cours supérieures (“SCN”) Message du Président Raimondi**

La Cour Européenne a toujours attaché de la valeur à un dialogue étroit avec les cours supérieures des États membres. Au fil des ans, les Présidents successifs ont encouragé ce dialogue à travers des visites et d’autres échanges.

La mise en place du Réseau des Cours Supérieures (SCN) en octobre 2015 a constitué une étape importante dans notre dialogue avec les juridictions nationales. Avant tout, elle a répondu à un besoin de coopération concrète et d’échanges d’information entre nos juridictions.

Le Réseau fait désormais partie du paysage de la Convention. Le fait qu’il se soit développé si rapidement montre que nos juridictions respectives comprennent que la voie à suivre passe par un dialogue plus approfondi. L’entrée en vigueur récente du Protocole N° 16 constitue un autre indicateur fort à cet égard.

Je voudrais rendre hommage à la contribution des cours supérieures membres au succès du SCN et je suis impatient d’accueillir en son sein les autres cours supérieures dans un avenir proche.